31 janvier
et 1 février 2023
à Metz

Séminaire eau et changement climatique :

la nécessité d'une coopération internationale

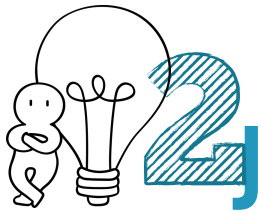

2 JOURS

EXPOSITION PHOTOGRAPHIQUE
TABLES RONDES
CINÉ DÉBAT
ATELIERS

32 INTERVENANT·E·S

ASSOCIATIONS
COLLECTIVITÉS
ÉTUDIANT·E·S
INSTITUTIONS
ENTREPRISES

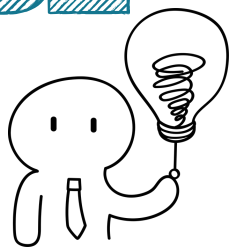

200 PARTICIPANT·E·S

Coorganisé par les réseaux Grand Est Solidarités et Coopérations pour le Développement (Gescod) et le programme Solidarité Eau (pS-Eau), le séminaire « Eau et Changement Climatique : la nécessité d'une coopération internationale » des 31 janvier et 1er février 2023 a permis d'échanger sur la situation de l'accès à l'eau et l'assainissement face aux nouveaux défis liés au changement climatique et de montrer le rôle essentiel que peut jouer la coopération internationale pour l'adaptation dans les pays en développement mais aussi dans nos territoires. Ce document de capitalisation synthétise les échanges et recommandations formulées.

SOMMAIRE

4 PRÉFACE

MOTS INTRODUCTIFS DES PRINCIPAUX PARTENAIRES 5

6 CONTEXTE

TABLE RONDE "ÊTRE ÉLU·E ET ENGAGÉ·E POUR L'ACCÈS À L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT" 8

10 TABLE RONDE "LEVIERS DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE POUR L'ACCÈS À L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT FACE À UNE PROBLÉMATIQUE COMMUNE DE CHANGEMENT CLIMATIQUE"

ATELIERS MULTI-ACTEURS 13

15 LES JEUNESSES ENGAGÉES

LE GRAND EST, UNE MULTIPLICITÉ D'ACTEURS ENGAGÉS POUR L'ACCÈS À L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT 17

18 CONCLUSION

REMERCIEMENTS 19

20 PROGRAMME

PRÉFACE

Les effets du changement climatique déjà observables s'accentuent et renforcent les inégalités notamment pour les populations les plus vulnérables. De plus, ils exacerbent les difficultés que rencontrent les acteurs dans la réalisation de leurs projets. L'adaptation à ces changements est inévitable et doit se faire à l'échelle mondiale. Les structures de coopération et leurs partenaires dans d'autres pays ont tout à gagner à échanger sur leurs constats, démarches d'adaptation, choix techniques et processus de concertation.

Nos réseaux pS-Eau et Gescod sont engagés depuis plusieurs décennies pour accompagner les acteurs de solidarité internationale en particulier pour l'accès à l'eau potable et l'assainissement. Forts de nos expériences passées d'organisation de séminaires, nous avons travaillé à renforcer le partage d'expérience sur l'accès à l'eau et l'assainissement dans un contexte de changement climatique au travers de l'organisation du séminaire « Eau et changement climatique : la nécessité d'une coopération internationale » qui s'est tenu les 31 janvier et 1er février 2023. Nous espérons ainsi renforcer le pouvoir d'agir, le développement des projets multi acteurs et mettre en lumière les diverses initiatives et solutions pour faire face à ce défi d'ampleur.

Jean-Pierre Fortuné, président de Gescod
Jean-Marie Tétart, président du pS-Eau

Crédit photo : Gescod

MOTS INTRODUCTIFS DES PRINCIPAUX PARTENAIRES

« Pour l'agence française de développement (AFD), le climat est un marqueur fort de notre activité depuis plus de 15 ans, peut-être d'ailleurs le plus fort. Nous avons été l'un des premiers bailleurs à nous munir d'une stratégie climat. Nous avons été aussi le premier à nous être fixer un objectif ambitieux dans ce domaine puisque nous avons pour cible d'avoir la moitié de nos financements qui présentent des co-bénéfices climat [...].

L'eau et l'assainissement est l'un des secteurs d'activité de l'AFD. Il représente à peu près 10% de notre activité, il a cru au cours des dernières années. Il y a 15 ans, on finançait 300 millions d'euros par an dans ce secteur, il y a 10 ans, c'était le double avec 600 millions et aujourd'hui encore le double avec plus d'un milliard d'euros d'investissement.

On peut bien sûr se réjouir de cette croissance des chiffres de l'aide publique au développement, pour autant elle n'est pas du tout à l'échelle des besoins, elle n'est pas à l'échelle des estimations de financements qui seraient nécessaires pour atteindre d'ici 2030 les Objectifs de Développement Durable que nous nous sommes fixés en tant que communauté internationale.

Notre rôle en tant que bailleurs ne peut donc être qu'un catalyseur. C'est pourquoi l'appui à des politiques publiques de qualité, susceptibles de mobiliser plus de financement, nous semble être crucial et je crois que dans ce domaine les acteurs territoriaux français de la coopération décentralisée ont un rôle à jouer pour accompagner leurs pairs vers des politiques de qualité. »

Lionel GOUJON, responsable de la division Eau et Assainissement à l'AFD

« Plus que jamais, l'eau est au centre de nos préoccupations, et à plus d'un titre car elle est à la fois un problème et une solution par rapport au climat. L'action menée au titre de la coopération internationale est très riche de sens car elle associe solidarité et réciprocité. »

Frédéric PFLIEGERDOERFFER, conseiller régional délégué à l'eau à la région Grand Est

« La coopération internationale est un laboratoire d'idées pour nous aussi. C'est une source d'inspiration pour des problématiques que l'on rencontre sur notre bassin, des problématiques que l'on n'imagine pas rencontrer. Avant la sécheresse de 2022, dans le bassin Rhin-Meuse, les gens n'avaient pas forcément conscience que l'eau est une ressource qui peut connaître des pénuries.

Les réponses qui seront apportées ne sont pas seulement techniques ou technologiques, ce sont des réponses qui vont devoir nécessiter la mobilisation de l'ensemble des usagers, de l'ensemble des acteurs et qui nécessiteront d'être coconstruites avec les territoires. »

David BOURMAUD, chargé d'intervention Coopération internationale à l'agence de l'eau Rhin-Meuse

« Il est très important de communiquer autour de la rareté de cette ressource. Alors qu'il y a des grandes sécheresses dans le monde, nous commençons ici à connaitre les sécheresses dites éclairs. L'année dernière était la première année où nous avons commencé l'année avec un déficit de ressource en eau au niveau des nappes. On voit les signes poindre, on s'est largement mis en action depuis. »

Rachel BURGY, conseillère à la ville de Metz en charge de la transition écologique

CONTEXTE

L'accès à l'eau et l'assainissement

En 2022, 2,2 milliards de personnes, soit plus d'un quart la population mondiale (27%) ,ne disposaient pas d'un accès à un service d'eau géré en toute sécurité, c'est à dire sur place, disponible au besoin et exempt de contaminations. Parvenir à un accès universel et à des services gérés en toute sécurité d'ici 2030 nécessitera une multiplication par six des taux de progrès actuels (20 fois dans les pays les moins avancés).

Femmes effectuant la corvée d'eau. JMP, 2023

En outre, 3,5 milliards de personnes, soit plus de quatre personne sur dix (43%), n'avaient pas accès à des installations sanitaires gérées en toute sécurité, c'est à dire non partagées, sans risque de contamination, dont les excréta sont traités d'une manière appropriée et disposant d'un équipement de lavage des mains avec de l'eau et du savon ; 12% de la population mondiale ne dispose pas d'un accès amélioré, c'est à dire empêchant le contact avec les excréta. Parvenir à l'accès universel à des services d'assainissement gérés en toute sécurité d'ici 2030 nécessitera une multiplication par cinq des taux de progrès actuels (16 fois dans les pays les moins avancés.

Ces taux d'accès cachent toutefois de fortes inégalités entre régions du monde, entre zones rurales et zones urbaines et en fonction du niveau de revenu des ménages. [Joint Monitoring Programme (JMP), 2023].

Le changement climatique, un constat mondial

Alors qu'un nombre croissant de pays sont touchés par les effets du changement climatique, les conséquences sur les ressources en eau sont de plus en plus prégnantes. La disponibilité, la qualité et la quantité d'eau nécessaires aux besoins humains élémentaires sont en effet affectées par le changement climatique ce qui porte également atteinte aux systèmes d'assainissement pour des milliards de personnes.
La consommation d'eau, qui augmente d'environ 1% par an, a été multipliée par six depuis un siècle. Le changement climatique et l'augmentation des événements extrêmes qu'il provoque (tempêtes, inondations, sécheresses...), aggrave la situation des pays en situation de stress hydrique et génère des problématiques d'accès et de continuité des services d'eau et d'assainissement sur l'ensemble de la planète. Les populations les plus vulnérables sont les premières impactées, ce qui augmente les inégalités et entraîne des conséquences sanitaires, sociales et économiques majeures.

Le **changement climatique** se définit par la modification durable du climat global de la Terre ou de ses divers climats régionaux. Les conséquences du réchauffement climatique s'expriment à différentes échelles pour tous les territoires.

Dans un contexte de changement climatique, s'adapter aux besoins croissants des usagers et contribuer à la nécessaire protection de la ressource et des milieux naturels devient de plus en plus difficile. Les services d'eau et d'assainissement sont en effet particulièrement vulnérables car dépendants de la disponibilité et de la qualité des ressources en eau, elles-mêmes fortement impactées par le changement climatique. Le réchauffement et les aléas climatiques entraînent des conséquences qui peuvent directement altérer le fonctionnement des services et leur viabilité dans le temps. Parallèlement, les services d'eau et plus particulièrement les services d'assainissement peuvent être émetteurs de gaz à effet de serre et contribuent ainsi au réchauffement climatique.

L'action doit être réfléchie tout autant à l'échelle locale des territoires qu'à celle des pays et des régions, et doit impliquer l'ensemble des acteurs concernés.

Pour aller plus loin

Des défis mondiaux interdépendants

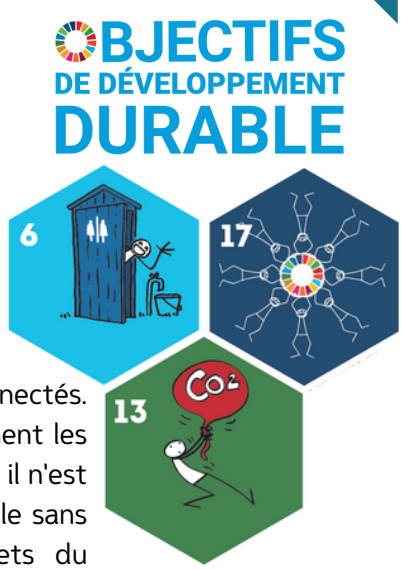

Les **Objectifs de développement durable (ODD)** sont 17 objectifs que les 193 États membres des Nations Unies se sont engagés à atteindre d'ici à 2030. Ils répondent aux défis mondiaux auxquels nous sommes confrontés, notamment ceux liés à la pauvreté, aux inégalités, au climat, à la dégradation de l'environnement. Le thème du séminaire est directement en lien avec les objectifs n°6 "Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable", n°13 "Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatique et leurs répercussions" et n°17 "Renforcer les moyens de mise en œuvre et revitaliser le partenariat mondial pour le développement durable". Néanmoins, l'ensemble des ODD sont interconnectés. L'accès à l'eau et l'assainissement et le changement climatique impactent directement les problématiques de santé, d'éducation ou encore d'égalité entre les sexes. De même, il n'est plus possible de développer l'accès à l'eau et l'assainissement de manière universelle sans prendre en compte le changement climatique ou de lutter contre les effets du changement climatique sans une coopération internationale.

Pour chaque ODD, des cibles et des indicateurs de suivi sont définis, et constituent un cadre de référence pour l'ensemble des acteurs (collectivités locales, opérateurs de service, ministères, partenaires techniques et financiers, société civile, etc.). Les ODD servent à la fois de cadre d'orientation et d'outils de mobilisation et de sensibilisation, en particulier pour les décideurs locaux et nationaux. Ils sont utiles pour guider la définition d'objectifs et de stratégies concrètes d'amélioration des services d'eau et d'assainissement.

Les ODD incitent à **avoir une vision globale, axée sur la fourniture universelle de services pérennes** plutôt que sur une approche projet visant seulement le développement d'infrastructures. Pour l'eau, il s'agit d'aller plus loin que la question de l'accès, en travaillant également pour **garantir la disponibilité, l'accessibilité et la qualité du service**. Pour l'assainissement, l'amélioration du service ne passe plus uniquement par la présence d'une toilette ou d'une latrine, mais doit s'envisager à l'échelle de **la filière assainissement**, c'est-à-dire en prenant en compte l'ensemble des maillons : l'accès, la collecte, le transport, le traitement, l'élimination des excréta et eaux usées, voire leur valorisation.

Atteindre l'accès universel à l'eau et l'assainissement d'ici à 2030 est particulièrement ambitieux dans les pays où les disparités en matière d'accès sont fortes, et nécessite une mobilisation de toutes les énergies.

Pour aller plus loin

Témoignage de Fatimetou ABDEL MALICK, présidente du conseil régional de Nouakchott

La Mauritanie est un vaste pays aux 3/4 désertique. Les projections à l'horizon 2050 indiquent une augmentation de la température de 1 à 3°, une diminution des précipitations de 5%, une augmentation de la fréquence des sècheresses et canicules et une élévation du niveau de l'océan entraînant l'érosion du cordon dunaire et des intrusions salines dans les terres. Ces changements climatiques entraineront une forte augmentation de la demande en eau tandis que la quantité et la qualité de l'eau distribuée ne pourront pas être assurées. Le phénomène de changement climatique génère d'importants risques sanitaires et socio-économiques ainsi qu'un exode rural vers la ville de Nouakchott. Pour faire face à ces enjeux, la région de Nouakchott a noué un partenariat multi-acteurs avec la Ville de Lausanne, l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF) et plus récemment avec les métropoles de Metz et Bordeaux avec le soutien des agences de l'eau, permettant de répondre à plusieurs échelles de temps :

- Court terme : Distribution d'urgence d'eau potable aux populations par citernes ;
- Moyen terme : Construction de bornes-fontaines permettant aux charretiers de s'approvisionner pour la distribution de l'eau dans les zones non desservies par le réseau ;
- Long terme : Réfection et extension du réseau d'eau.

TABLE RONDE
"ÊTRE ÉLU·E ET ENGAGÉ·E POUR L'ACCÈS À L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT"

Animation : Christophe LE JALLE, directeur du pS-Eau

Crédit photo : Gescod

Pascal HUBER, conseiller euro-métropolitain, délégué à la coopération internationale à l'Eurométropole de Metz
Julien FREYBURGER, Maire de Maizières-lès-Metz
Jean-Pierre FORTUNE, Président de Gescod, Maire de Tinqueux et Vice-Président de la Communauté urbaine du Grand Reims
Gérard SCHANN, membre de la commission permanente et de la commission coopération internationale du Syndicat des Eaux et d'Assainissement (SDEA)

Au travers des témoignages de ces quatre élus représentant des collectivités du Grand Est engagées depuis de nombreuses années pour l'accès à l'eau potable et l'assainissement pour tous ou initiant une coopération décentralisée avec un partenaire étranger, des éléments de réponses ont été amenés aux questions suivantes.

Comment convaincre et mobiliser les élus de sa collectivité ?

La coopération internationale est avant tout **une histoire entre humains**, qui peut être initiée par une rencontre entre élu·e·s ou à l'initiative d'acteurs du territoire tels que les associations.

Crédit photo : Gescod

Echanges entre les maires des villes de Saint-Dié des Vosges et Meckhé au Sénégal. Crédit photo : Gescod

Les coopérations sont généralement portées par un·e ou deux élu·e·s qui sont convaincu·e·s et qui savent convaincre. La question de l'eau est transversale ce qui permet de travailler malgré les différences d'idées politiques. Les actions de coopération font généralement consensus au sein des instances délibérantes des collectivités territoriales.
De surcroit, les conséquences du changement climatique se font désormais sentir sur nos territoires et la question de la gestion de la ressource en eau devient une affaire de politique publique qui nécessite de la solidarité entre usagers. Cela peut ainsi amener une conscience supplémentaire de la nécessaire solidarité planétaire.

L'échelle de la collectivité locale permet de répondre directement aux besoins locaux de renforcement et de pérennisation des services d'eau et d'assainissement. Travailler à la structuration d'un service d'eau potable ou d'assainissement, à la gestion de la ressource en eau renvoie à des problèmes que les élus rencontrent au sein de leurs collectivités. L'échange permet de trouver de nouvelles solutions, notamment face à la question du changement climatique.
De plus, les projets d'accès à l'eau potable permettent d'initier une coopération plus large entre les populations au travers d'**échanges culturels et économiques** qui sont bénéfiques aux territoires.

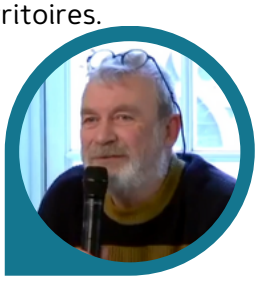

> **Sans eau potable pas de vie, et sans solidarité pas de vie collective.**
>
> Gérard Schann, SDEA

Comment assurer la pérennité de la coopération ?

Afin d'assurer la pérennité de la coopération dans le temps et au delà des variations politiques, il faut **enraciner la coopération** en :

- initiant des échanges entre élus, techniciens sur place et en France, des échanges entre jeunes au travers des dispositifs de volontariats ;
- s'appuyant et associant l'ensemble des acteurs du territoire, ses régies et syndicats en charge de l'eau et l'assainissement, les structures associatives et acteurs économiques présents sur le territoire, les établissements d'enseignement et de recherche, les réseaux régionaux et nationaux tel que Gescod et le pS-Eau ;
- travaillant à l'international avec toutes les structures de l'État concernées par l'eau et associant au maximum l'ensemble des usagers.

En contexte de crise (climatique, politique ou sécuritaire), **l'adaptation** est indispensable à la poursuite de la coopération. Il faut savoir s'adapter aux changements de ses interlocuteurs politiques ou techniques, et renforcer les échanges en France ou dans des zones sécurisées lorsqu'il n'est plus possible d'aller sur site. Il est important de **ne pas abandonner les populations**.

Pour aller plus loin : Le secteur du développement dans le domaine de l'eau et de l'assainissement face aux situations de crises et d'urgence, pS-Eau 2023.

La **loi Thiollière de 2007** fait de l'action internationale une compétence à part entière des collectivités territoriales. En complément, la **loi Oudin-Santini de 2005** autorise les collectivités et établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) chargés des services d'eau potable et d'assainissement et agences de l'eau à mobiliser jusqu'à 1% des budgets affectés à ces services pour mener des actions de solidarité internationale dans ces mêmes secteurs.

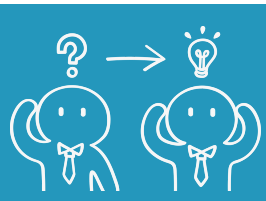

Les collectivités peuvent en pratique mener trois grands types d'intervention en solidarité internationale : (i) nouer des partenariats de **coopération décentralisée** avec des collectivités étrangères ; (ii) créer et suivre des **fonds de soutien** aux initiatives portées par les associations de solidarité internationale, ou encore (iii) **participer ponctuellement financièrement et/ou techniquement** à une action portée par un acteur tiers.

Au sein de l'action internationale de la France, les collectivités territoriales françaises jouent un rôle particulier et complémentaire à celui de l'État. Au plus près des enjeux locaux, l'action des territoires est propice au développement de services publics d'eau potable et d'assainissement de qualité, pérennes et accessibles pour tous.
L'une des plus-values reconnues de l'action extérieure des collectivités territoriales est leur capacité à mobiliser un **savoir-faire spécifique** en termes d'aménagement local des territoires et de gestion des services publics locaux.

Pour aller plus loin

TABLE RONDE
"LEVIERS DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE POUR L'ACCÈS À L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT FACE À UNE PROBLÉMATIQUE COMMUNE DE CHANGEMENT CLIMATIQUE"

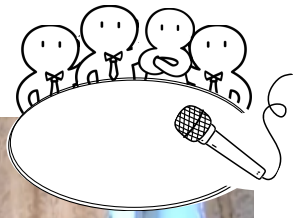

Animation : Denis CHEISSOUX, Journaliste à Radio France
Christophe LE JALLE, Directeur du pS-Eau
Jean-Luc REDAUD, Président du groupe de travail «Eau-Climat» au Partenariat Français pour l'Eau,
David BOURMAUD, chargé d'intervention spécialisé Relations internationales à l'Agence de l'eau Rhin-Meuse
Fatimata BARRO SANOGO, Ex-Directrice Partenariat Coopération à l'Agence de l'eau du Mouhoun au Burkina Faso

Crédit photo : Gescod

Lajlah LUTHER, Chargée de mission Eau Souterraine, Direction de l'Eau, la Biodiversité et du Climat à la Région Grand Est
Raffaella VIMONT-VICARY, Cheffe de Projet Coopération décentralisée à la Communauté d'Agglomération Hérault-Méditerranée
Moulaye LAKBIR LAKBIRI, responsable du service urbanisme et environnement de la province de Tata au Maroc
Alexandre FOLMER, Chef de projets et responsable international à Hydréos

Conséquences du changement climatique sur les services d'eau potable et d'assainissement

Les effets du changement climatique sont désormais visibles sur l'ensemble de la planète et se traduisent par une hausse des températures moyennes annuelles, une montée du niveau des océans, une instabilité des régimes pluviométriques, et une augmentation des évènements extrêmes : sécheresses, canicules, tempêtes, inondations.
Ces phénomènes ont des conséquences directes sur les services d'eau et d'assainissement. Par exemple, en cas de grande sécheresse, la demande en eau augmente tandis que la disponibilité de la ressource diminue. Il y a alors un risque de dégradation des unités de pompage en sur-pompant et arrivant parfois même à tarir la ressource. En cas d'inondation, les pompes nécessaires au pompage de l'eau peuvent être hors-service et les fosses de collecte des matières fécales inondées, libérant alors les pathogènes dans l'eau. Pour l'assainissement, les variations de températures et de pluviométrie entrainent des dégradations du processus de traitement. Par ailleurs, en période de sécheresse prolongée, les eaux traitées sont rejetées dans un milieu naturel où elles sont normalement diluées, mais la baisse du niveau des cours d'eau ne permet plus cette dilution, ce qui peut causer des dommages sanitaires et environnementaux. Toutes ses modifications peuvent amener à une rupture complète des services. Il est important d'agir pour s'adapter. Cela passe par la définition de politique et la mise en place de stratégies permettant l'anticipation par l'établissement de diagnostic préliminaire, la planification et le renforcement de la capacité de suivi.

De plus, la pression de plus en plus grande sur les ressources en eau, dûe au changement climatique mais également à l'augmentation de la consommation de l'eau et l'urbanisation, fait qu'on ne peut plus gérer un service d'eau sans se préoccuper de la gestion de la ressource, afin d'éviter une surconsommation de la ressource et les conflits entre usagers.

L'**adaptation** au changement climatique se définit comme la démarche d'ajustement au climat actuel ou attendu, ainsi qu'à ses conséquences. Dans les systèmes humains, il s'agit d'atténuer ou d'éviter les effets préjudiciables et d'exploiter les effets bénéfiques. Dans certains systèmes naturels, l'intervention humaine peut faciliter l'adaptation au climat attendu ainsi qu'à ses conséquences. Source : GIEC, 2014

L'**atténuation** désigne les actions visant à limiter l'ampleur du changement climatique en réduisant les émissions directes et indirectes de gaz à effet de serre. Source : pS-Eau 2018, adapté de ADEME. 2012

L'impact du changement climatique sur les ressources en eau et services d'eau et d'assainissement est tel que l'adaptation est essentielle. Néanmoins, des mesures d'atténuations sont également possibles par l'utilisation d'énergies renouvelables pour le pompage de l'eau et le bon dimensionnement des réseaux et stockage permettant de réduire considérablement l'utilisation d'énergie. Les services d'eau et d'assainissement représenteraient entre 4 et 7% de la part de l'énergie consommée par une ville. L'autoproduction d'énergie via les stations d'épuration en récupérant le méthane est étudiée par plusieurs villes françaises. La valorisation des boues et la réutilisation des eaux usées peuvent également permettre de réduire l'émission de gaz dans l'atmosphère.

Limiter le réchauffement à +2°C

Au niveau mondial, on constate plus de 1,1°C de réchauffement des températures par rapport à la période préindustrielle. Le groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), créé en 1990, est certain que ce réchauffement atteindra à l'échelle planétaire entre +1.5°C à +2°C d'ici 2050, quoi qu'il se passe, et devrait atteindre +4°C à la fin du siècle. Toutefois, les conséquences seront fortement variables géographiquement générant par endroits des inondations et à d'autres des sècheresses. Les scientifiques affirment également qu'il ne sera pas possible de revenir en arrière d'ici le prochain siècle avec plusieurs conséquences telle que la hausse de la température et du niveau des océans, la fonte des glaces et l'augmentation de la fréquence des événements climatiques extrêmes.

Lors de la 21ème conférence des parties (COP21) en 2015, les états se sont engagés au travers l'accord de Paris à limiter la hausse du réchauffement à +2°C. Cet accord les engage à présenter des programmes cohérents avec cette limite de +2°C, à mettre en place des mécanismes de compensation permettant d'aider les pays les plus vulnérables au travers du fonds d'adaptation et du fonds vert pour le climat, et à mobiliser une enveloppe de 100 milliards d'euros pour aider les pays à revenus faibles et intermédiaires à l'adaptation et l'atténuation.

Partenariats des agences de l'eau pour la promotion de la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE)

En France, la loi sur l'eau de 1964 organise la gestion de l'eau par bassin. Elle crée les comités de bassin et agences de l'eau. Leur mission est d'aider l'ensemble des usagers de l'eau (collectivités, industriels, agriculteurs, associations de pêche et de protection de la nature) dans le financement, l'accompagnement et la valorisation de leurs projets et initiatives pour agir sur la santé, le cadre de vie, la préservation de la ressource en eau et la biodiversité. Pour cela, les agences de l'eau mettent en œuvre le principe de gestion intégrée des ressources en eau (GIRE). Conçue à une échelle spatiale cohérente, le bassin versant, la GIRE permet d'intégrer la multiplicité des enjeux (humains, environnementaux, socio-économiques) et des usages (besoins agricoles, industriels, énergétiques, domestiques…) à partir d'une démarche coordonnée et participative de l'ensemble des parties prenantes.

En 2020, Les 6 comités de bassins ont adopté une stratégie commune pour leurs actions à l'international, permise par la loi Oudin-Santini. Les agences peuvent apporter des aides aux collectivités et leurs groupements et aux associations engagées pour l'accès à l'eau et l'assainissement dans les pays en développement et d'initier des partenariats institutionnels avec des structures étrangères pour promouvoir la GIRE dans l'optique d'une gestiondurable et équitable de la ressource. Par exemple, l'agence de l'eau Rhin-Meuse initie un projet pilote de mise en œuvre d'une GIRE au Vietnam à l'échelle locale. Cette expérimentation d'un nouveau modèle de gestion pourrait inspirer le niveau national qui est en pleine réforme avec la préparation d'une nouvelle loi sur l'eau.

Dans beaucoup de pays, les principales difficultés sont un manque de données et un cloisonnement des services limitant le partage des données. L'application du principe de GIRE dans des bassins étrangers vise à répondre à ces difficultés.

Rencontre institutionnelle entre l'agence de l'eau Rhin-Meuse et Monsieur Gaston ELOUNDOU ESSOMBA, Ministre de l'Eau et de l'Energie du Cameroun en mai 2023, crédit photo : AERM

Au Burkina Faso, la vulnérabilité au changement climatique se traduit par la sécheresse depuis de nombreuses années sur la partie Nord du pays et l'amplification des catastrophes naturelles telles que les inondations de Ouagadougou de 2009 où il est tombé près de 300 mm d'eau en 10 heures de temps. Au niveau du bassin du Mouhoun, la vulnérabilité se traduit par une surconsommation des ressources, due à l'augmentation de la température et une modification des pratiques agricoles elles mêmes liées à la modification des saisons pluvieuses. On observe également des variations du débit et de la pérennité des cours d'eau. En partenariat avec l'agence de l'eau Seine-Normandie, et avec l'appui de l'Office International de l'Eau, une cartographie, une étude de l'aménagement des zones humides et une étude sur une meilleure utilisation des ressources et la lutte contre la gaspillage de l'eau ont été conduites. Une gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) a été mise en place et a conduit à la création de l'agence de l'eau du Mouhoun, l'opérationnalisation d'une police de l'eau et de la contribution financière en matière d'eau (CFE) sur les principes de préleveurs payeurs et pollueurs payeurs. La CFE permet ensuite de soutenir financièrement les acteurs engagés pour la protection de la ressource.

Des partenariats vecteur d'innovations

Les innovations dans le domaine de l'eau et l'assainissement sont liées à leur utilité sur le terrain. Elles peuvent être technologiques comme le développement d'un service de facturation du service de l'eau sur téléphone ou fondées sur la nature comme l'adaptation de filtres plantés avec des plantes adaptées à des climats plus arides et ne risquant pas d'être invasives.

Les petites et moyennes entreprises (PME) apprécient de s'impliquer dans des projets à l'international car travailler à prendre en compte les climats locaux et parfois l'impact du changement climatique sur les technologies leur donnent des idées en termes d'adaptation en France. Au sein de la région Grand Est, un certain nombre de PME sont déjà engagées à l'international depuis plusieurs années via des contacts personnels ou de par leur statut. D'autres s'engagent via la responsabilité sociétale en entreprise (RSE), concept qui désigne l'intégration volontaire par les entreprises, de préoccupations sociales et environnementales liées à leurs activités. Elles développent ainsi des projets ayant plus de sens humainement afin de fidéliser leurs salariés. Elles peuvent également avoir un engagement indirect en soutenant un acteur de coopération en région.

« Ce que nous disent ces entreprises, c'est qu'elles aiment bien les projets à l'international car c'est donnant-donnant, elles apprennent autant que ce qu'elles apportent dans les pays. »

Alexandre Folmer, Hydréos

Les **Solutions fondées sur la Nature** sont définies par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) comme « les actions visant à protéger, gérer de manière durable et restaurer des écosystèmes naturels ou modifiés pour relever directement les défis de société de manière efficace et adaptative, tout en assurant le bien-être humain et en produisant des bénéfices pour la biodiversité ».

La coopération de la Ville d'Agde, puis de la Communauté d'Agglomération Hérault-Méditerranée suite au transfert de compétences, avec la commune de Tata au Maroc porte également un volet innovation au travers de la réutilisation des eaux usées traitées. La Ville de Tata, entourée d'oasis, est située en milieu désertique sous un climat de type saharien continental. Les eaux usées de la ville étaient directement rejetées dans les rues, polluant la nappe phréatique, seule ressource en eau permettant d'alimenter la ville. Ce projet de coopération autour de l'assainissement a débuté en 2009 par une étude délimitant un schéma directeur d'assainissement liquide en vue de développer un réseau sur le secteur péri-urbain permettant de relier les douars au réseau urbain. Début 2023, la troisième tranche de travaux était sur le point de se finir avec près de 40km de réseaux posés. Le projet prévoit également l'agrandissement de la station d'épuration afin de permettre la réutilisation des eaux usées pour l'arrosage des espaces verts de la ville et notamment d'une ceinture verte répondant à la politique d'adaptation au changement climatique de Tata. La prochaine étape est de lancer une coopération tripartite avec le Sénégal.

ATELIERS MULTI-ACTEURS

Crédit photo : Gescod

Trois **ateliers** ont été organisés pour échanger autour des axes :

- Actions et défis de la jeunesse face au changement climatique ;
- Mieux lutter contre les inégalités induites par le changement climatique pour l'accès à l'eau et à l'assainissement ;
- Dialoguer autour du partage de la ressource et l'adaptation au changement climatique.

Ces ateliers ont permis de confronter les perceptions de jeunes, de techniciens de collectivités et de bénévoles, salariés et dirigeants du monde associatif, autour des impacts du changement climatique sur les ressources en eau. Les **freins, leviers et facteurs de réussite** des projets autour de l'eau et l'assainissement ont ainsi été collectivement identifiés et des propositions d'**actions concrètes** ont été formulées :

Renforcer l'accès à l'information et la sensibilisation ici et là bas vers tous les publics :

- Sensibiliser dans les écoles en formant les professeurs, en intégrant la thématique dans les programmes scolaires et en privilégiant des méthodes ludiques de sensibilisation ;
- Informer dans les médias, et notamment les médias des jeunes, en mettant en avant les actions positives ;
- Recueillir et diffuser des témoignages de personnalités et de personnes affectées par le changement climatique ;
- Organiser des événements visant différents publics (manifestations, séminaires…).

Intensifier le plaidoyer politique et économique :

- Interpeller les politiques afin de pousser les gouvernements à agir et à appliquer les directives déjà votées ;
- Mobiliser d'avantage d'acteurs notamment les collectivités et les entreprises au travers de la responsabilité sociale en entreprise (RSE) ;
- Accompagner les entreprises à mieux gérer les ressources en eau et mettre en place des sanctions économiques contre les grandes entreprises qui surexploitent les ressources.

Valoriser et mettre à l'échelle les bonnes pratiques en faveur d'une meilleure gestion des ressources en eau :

- Développer les solutions fondées sur la nature (SFN), promouvoir les approches agro-écologiques utilisant moins d'eau et de substances contaminant les ressources et préserver les milieux naturels ;
- Co-construire les solutions techniques, en prenant en compte les us et coutumes locaux, avec une gouvernance communautaire et une approche participative avec tous les usagers (agriculteurs, éleveurs, particuliers…) mais aussi toutes les catégories sociales (jeunes, femmes, personnes âgées, personnes les plus pauvres…).

Crédit photo : pS-Eau

Accompagner les publics les plus vulnérables et réduire les inégalités femmes-hommes

D'après les résultats du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), les populations qui sont déjà les plus vulnérables et les plus marginalisées seront les plus impactées par le changement climatique. Il est probable que les personnes en situation de pauvreté, principalement dans les pays en développement, seront touchées de manière disproportionnée et auront donc le plus besoin de stratégies d'adaptation pour faire face aux changements climatiques. Les femmes seront particulièrement impactées car très souvent socialement liées à l'eau en étant les principales utilisatrices, pourvoyeuses et gestionnaires de l'eau dans les ménages mais aussi les gardiennes des normes d'hygiène dans les foyers. D'après ONU Femmes, dans 80% des foyers privés d'eau courante, la corvée d'eau incombe aux femmes et aux filles. Les femmes et les filles sont les premières à bénéficier de l'amélioration des services en eau et assainissement. Des installations en eau allègent les travaux domestiques, diminuent le temps à consacrer aux tâches ménagères, favorisant indirectement une meilleure scolarisation des filles et réduisant l'écart dans le partage des travaux domestiques entre les femmes et les hommes. La raréfaction des ressources et les prévisibles mises à mal des services d'eau et d'assainissement induites par le changement climatique les impacteront ainsi davantage, les contraignant par exemple à parcourir des distances plus longues pour aller chercher de l'eau potable. Par ailleurs, dans le monde entier les femmes ont moins accès que les hommes aux ressources, aux structures de prise de décision, aux technologies et aux formations qui leur permettraient de renforcer leurs capacités d'adaptation. Toutefois, les femmes peuvent aussi agir activement et efficacement et promouvoir les méthodes d'adaptation et d'atténuation. La collecte et l'entreposage de l'eau, la gestion des ressources naturelles sont des domaines qu'elles ont traditionnellement maîtrisés.

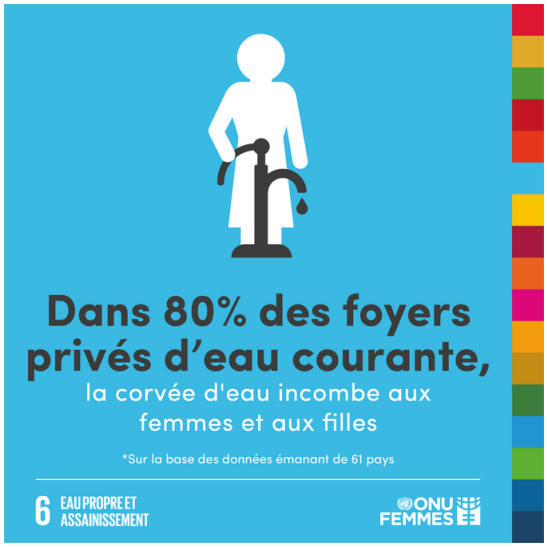

Pour répondre efficacement aux enjeux d'accès à l'eau et l'assainissement dans un contexte de changement climatique, il est donc primordial de prendre en compte les publics les plus vulnérables et d'intégrer à ses projets les recommandations suivantes :

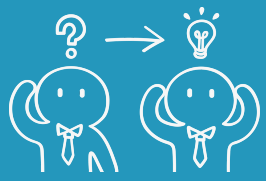

- Conduire des sessions de sensibilisation envers tous les publics sur les impacts genrés du non-accès à l'eau potable et l'assainissement et du changement climatique ;
- Équiper les infrastructures scolaires et les centres de santé d'installations sanitaires séparées pour les hommes et les femmes. Les installations sanitaires des femmes doivent être techniquement adaptées à leurs besoins spécifiques, notamment la gestion de l'hygiène menstruelle ;
- Collecter et utiliser les données sexo-spécifiques sur la demande en service d'eau et d'assainissement, sur les volontés et capacités à payer, ainsi que sur les usages des services d'eau et d'assainissement ;
- Analyser distinctement les impacts négatifs subis par les femmes et ceux subis par les hommes, et définir des mesures d'atténuation avec les intéressé·es.
- Impliquer les femmes et les filles dans les processus de prise de décision, de mise en œuvre et d'examen et adapter les modes de participation aux contraintes sociales, matérielles et culturelles de chaque groupe ;
- Assurer la formation de base des organisations de femmes (alphabétisation, lecture, comptabilité…) et intégrer les femmes dans les formations techniques aux métiers de l'eau et de l'assainissement ;
- Mettre en place des subventions ou des mécanismes d'accès au crédit ciblant les ménages pauvres et/ou dirigés par des femmes pour favoriser leur accès à l'eau et à l'assainissement.

Pour aller plus loin

LES JEUNESSES MOBILISÉES

La problématique de l'eau et du changement climatique impactera tout particulièrement les générations à venir. Ainsi les plus jeunes classes d'âges (18-24 ans et 25-34 ans) interrogées dans le baromètre CIEAU – Kantar 2020 « Les Français et l'eau » se montrent particulièrement inquiets de l'avenir de leurs ressources en eau, et sont globalement plus pessimistes que la moyenne nationale, tous âges confondus, quant à l'évolution des ressources au niveau planétaire. Au-delà de ce constat, ils sont également nombreux à s'engager concrètement, au quotidien. Nous avons pu mettre en valeur certaines de ces actions lors du séminaire.

Le Parlement mondial de la jeunesse pour l'eau (PMJE) est un réseau de jeunes de 18 à 27 ans qui se préoccupent de la problématique de l'eau partout dans le monde depuis 2002. Ces jeunes sont présents à tous les niveaux : des communautés locales où ils mettent en place des actions concrètes, à l'Assemblée générale des Nations Unies où ils défendent la participation de la jeunesse dans le domaine de l'eau. Les missions du PMJE sont :

- Coordonner les actions jeunesse et les plaidoyers relatifs à l'eau, tant au niveau local et international qu'au niveau des bassins versants ;
- Garantir la reconnaissance des jeunes comme acteurs clés dans le secteur de l'eau ;
- Sensibiliser la jeunesse à la problématique de l'eau ;
- Inciter les jeunes à agir pour l'eau en les encourageant à miser sur leurs capacités.

Tous les trois ans, lors des Forums mondiaux de l'eau, le PMJE organise une assemblée générale afin d'identifier de nouveaux parlementaires et de développer une stratégie d'action pour les trois années suivantes.

« Ma génération est prête à s'engager, nous avons les connaissances et la motivation qui peut-être a manqué aux générations d'avant, et aujourd'hui nous attendons une seule chose c'est qu'on nous fasse confiance. La jeune génération a conscience de ses responsabilités et est prête à relever les défis liés au changement climatique. »

Emilie Duhoux, membre du parlement mondial des jeunes pour l'eau

L'Agence de l'eau Artois-Picardie mène une politique jeunesse qui a pour objectifs de donner du sens à l'Education au Développement Durable, de préparer les jeunes à la gouvernance de l'eau et au débat et de leur transmettre un savoir faire et des valeurs pour l'eau. Pour cela elle s'est appuyée sur des structures ayant une expérience militante dans l'accompagnement des jeunes dans le domaine de l'eau et de l'environnement : Solidarité Eau Europe et Secrétariat International de l'Eau, Good Planet Belgium, Réseau écoles écologiques bulgares, Young Water Solutions. Cette politique s'articule notamment autour du **Parlement des Jeunes pour l'Eau (PJE)**, créé en 2003 par l'agence de l'eau en partenariat avec l'Education Nationale. Ce parlement rassemble une cinquantaine de jeunes âgés entre 16 et 23 ans et a pour objectif de permettre une représentation de la jeunesse avec toute la richesse de sa diversité au sein du comité de bassin. Aujourd'hui, la vocation du PJE est de favoriser la place de la jeunesse dans la politique de l'eau, préparer le futur, donner du sens à l'éducation à l'eau et aux milieux aquatiques, créer des liens entre la jeunesse et les décideurs politiques et économiques ainsi qu'avec la communauté scientifique. Les jeunes se réunissent deux fois par an et leurs contributions sont ensuite transmises au Comité de Bassin. Depuis 2021, avec la nomination d'un représentant de la jeunesse et d'un représentant de l'Education Nationale au Comité de bassin, la voix « de la jeunesse pour l'eau » est reconnue dans l'instance principale de débat dédiée à la politique de l'eau.

« La jeunesse c'est le monde de demain, c'est la génération qui vient et qui devra continuer de lutter ou de s'adapter aux grands défis du dérèglement climatique. Il est urgent de nous donner la parole et les moyens d'agir, et nous permettre dès aujourd'hui de participer collectivement à la transformation et à la création de notre avenir. »

Alexandre LEDOYEN, Président fondateur de l'association La Jeunesse Pour l'Eau et membre du comité de bassin Artois-Picardie

Plusieurs associations étudiantes ou en lien avec des étudiants en Grand Est sont engagées pour l'accès à l'eau et l'assainissement, zoom sur l'une d'entre elle :

L'association TR-Monde, crée en 1989 est constituée d'étudiants de l'Ecole Nationale du Génie de l'Eau et l'Environnement de Strasbourg (ENGEES), a pour objectif de mener des actions solidaires en France et à l'international pour l'accès à l'eau potable, l'assainissement, la gestion des déchets ou l'environnement. Pour cela, l'association s'appuie généralement sur des besoins techniques d'autres associations de solidarité du Grand Est. En 2022, avec l'appui du Secours Populaire Français et d'Aquassistance, une dizaine d'étudiants de l'association sont partis en stage pour mener une enquête sur les besoins en terme d'accès à l'eau potable dans la commune de Comasagua au Salvador.
De par leur engagement au sein de l'association, les étudiants souhaitent mettre leur formation d'ingénieur au profit de population qui n'ont pas accès à des services d'eau potable ou d'assainissement. Cette expérience, unanimement jugée enrichissante, leur a permis de développer leur connaissances et compétences et de se confronter à des réalités et des mentalités différentes. Ces jeunes, généralement en quête de sens dans leur actions et pour leur avenir, ont ainsi le sentiment de s'engager utilement au profit des plus démunis, de répondre à leur propre valeurs, de participer à réduire les inégalités et de s'ouvrir au monde.

Enquête au sein des ménages de Comasagua par l'association TR-Monde. Crédit photo : TR-Monde

Impliquer et sensibiliser les jeunesses

Crédit photo : Gescod

Au delà de la mise en évidence de leur implication, le séminaire a été l'occasion d'actions spécifiques à destination des étudiants :

- Partant du principe que des étudiants pourraient mieux cibler les attentes et intérêts des jeunes, un groupe d'une dizaine d'étudiants en communication de l'IUT Nancy-Charlemagne de l'Université de Lorraine a été impliqué dans l'organisation de l'évènement pour la **communication** (définition d'une stratégie de communication pour l'évènement, des supports de communication, présentation du séminaire et de leur actions au sein d'une radio nancéenne) et la **conception d'un évènement à destination des étudiants.** Un quiz par et pour les étudiants a ainsi été animé en présentiel et en ligne sur l'accès à l'eau dans le monde.
- **Projection-débat du documentaire "Marcher sur l'eau"** à la Maison des étudiants de Metz, sur le campus de l'île du Saulcy le mercredi soir avec témoignage d'une association locale engagée au Burkina Faso. Ce film aborde la problématique de l'accès à l'eau face au changement climatique dans un village du nord Niger et les répercussions sur les habitants en particulier les femmes et les enfants.

Image issue du film Marcher sur l'eau, 2021

LE GRAND EST, UNE MULTIPLICITÉ D'ACTEURS ENGAGÉS POUR L'ACCÈS À L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT

La région Grand Est compte une diversité de structures engagées pour l'accès à l'eau et l'assainissement dans les pays en développement. Chaque année entre 20 et 30 projets sont menés par ces structures.
Entre 2020 et 2022, malgré la pandémie, ce sont 73 projets d'amélioration de l'accès à l'eau potable et/ou l'assainissement au sein de 20 pays qui ont été portés par 13 collectivités ou groupement de collectivités (dont 5 avec l'appui opérationnel de Gescod) et 28 associations de la région Grand Est.
Ces structures mobilisent autour d'elles pour des soutiens techniques et/ou financiers : les entreprises, les établissements scolaires, universitaires et de recherche… Les associations sont la plupart du temps soutenues financièrement par les agences de l'eau et leurs collectivités au travers de subventions. De nombreux dispositifs existent tels que l'appel à projets de la région Grand Est et les fonds eau de la métropole du Grand Nancy et l'Eurométropole de Strasbourg. Certains projets, notamment ceux portés par les collectivités, parviennent également à mobiliser des fonds issus du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères ou de l'Agence française de développement. Enfin, plusieurs fondations privées soutiennent les projets de développement comme le fonds de dotation Terre d'Eau en Partage basé également en Grand Est.

Géolocalisation des projets d'accès à l'eau potable et/ou l'assainissement portés par des structures du Grand Est entre 2020 et 2022 - Atlas des actions pS-Eau

Une exposition pour sensibiliser et mettre en avant les initiatives régionales

Dans le cadre du séminaire, un concours photo à destination des structures régionales engagées pour l'accès à l'eau et l'assainissement a été lancé. Les images sélectionnées ont permis de réaliser une exposition photographique permettant de sensibiliser sur les réalités d'accès à l'eau dans le monde, alerter sur les risques supplémentaires induits par le changement climatique et mettre à l'honneur le travail de 14 structures de coopération du Grand Est qui s'engagent au travers de leurs actions pour un monde plus juste.

Cette exposition est à votre disposition.

télécharger l'exposition

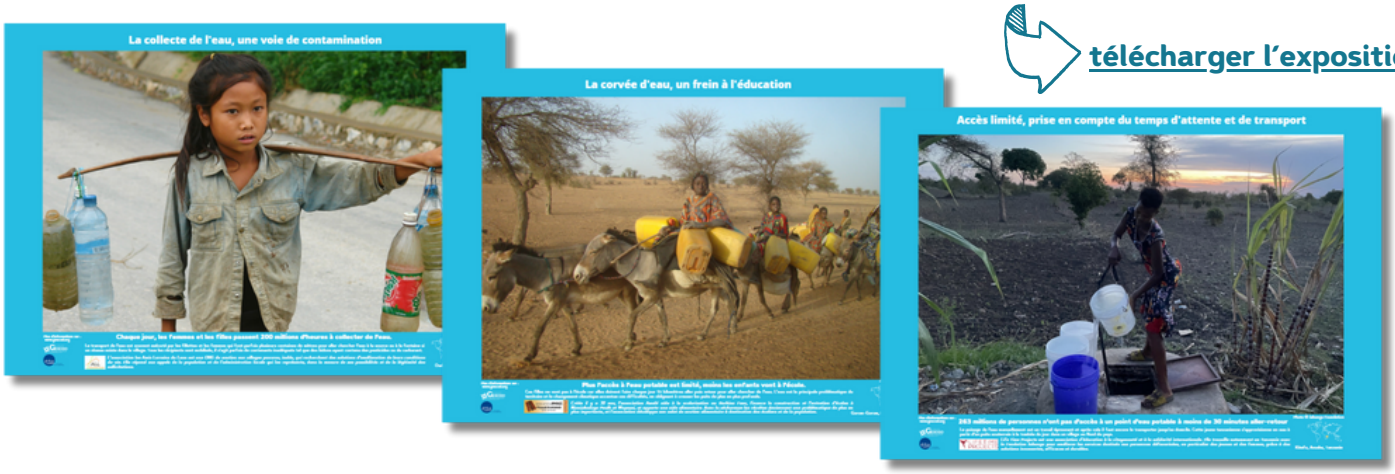

CONCLUSION

Alors que plus d'un quart de la population mondiale ne dispose toujours pas d'un accès à un service d'eau géré en toute sécurité, et que plus de quatre personnes sur dix n'ont pas accès à un service d'assainissement géré en toute sécurité, **atteindre l'accès universel à l'eau et l'assainissement d'ici à 2030** est particulièrement ambitieux, notamment dans les pays où les disparités en matière d'accès sont fortes.
De plus, dans un contexte de changement climatique, s'adapter aux besoins croissants des usagers et contribuer à la nécessaire protection de la ressource et des milieux naturels devient de plus en plus difficile. Les services d'eau et d'assainissement sont en effet particulièrement vulnérables car dépendants de la disponibilité et de la qualité des ressources en eau, elles-mêmes fortement impactées par le changement climatique. Le réchauffement et les aléas climatiques entraînent des conséquences qui peuvent directement altérer le fonctionnement des services et leur viabilité dans le temps. Ces changements auront des conséquences inégales, renforcant la vulnérabilité des plus pauvres et des femmes en particulier.
Parallèlement, les services d'eau et plus particulièrement les services d'assainissement peuvent être émetteurs de gaz à effet de serre et contribuent ainsi au réchauffement climatique.
L'action doit donc être réfléchie tout autant à l'échelle locale des territoires qu'à celle des pays et des régions et doit impliquer l'ensemble des acteurs concernés.

La mobilisation de tous est nécessaire.

Tout un chacun est impacté de près ou de loin par les conséquences du changement climatique et devra adapter ses comportements. Les **nouvelles générations** ont déjà conscience des défis qui les attendent et s'impliquent par de nombreuses voies et moyens. Il est nécessaire de les associer aux différentes actions, de leur donner des espaces de paroles et de leur permettre de s'engager sur ces thématiques. Les **associations** font vivre les territoires et leurs actions bien qu'à petites échelles, permettent de répondre à des besoins vitaux en répondant directement aux demandes des populations. L'implication des **entreprises** au sein de projets à l'international leur permettent d'innover et renforcer leur ingénierie. Les **collectivités territoriales françaises,** au plus près des enjeux locaux, peuvent apporter un savoir-faire spécifique en termes d'aménagement local des territoires et de gestion des services publics locaux. Grâce à différents textes de loi, elles peuvent également s'engager techniquement et/ou financièrement, soit pour des actions qu'elles mènent en direct soit pour soutenir d'autres acteurs et notamment les associations de leur territoire. Les **agences de l'eau**, au travers la loi Oudin-Santini, permettent de mobiliser des fonds conséquents pour soutenir des projets d'association ou collectivités locales améliorant l'accès à l'eau potable et l'assainissement. De plus, les coopérations institutionnelles qu'elles mettent en œuvre permettent de lancer des initiatives de gestion intégrée de la ressource en eau à l'échelle de bassins-versants dans une quinzaine de pays du monde. Les réseaux multi-acteurs comme le **pS-Eau** et les **Réseaux régionaux multi-acteurs (RRMA)** comme Gescod, ont un rôle important de mise en réseau des acteurs et de partage des connaissances. Enfin, les **Etats** ont bien sûr un rôle de première importance dans la lutte contre le changement climatique et pour l'accès à l'eau potable et à l'assainissement pour tous au travers la mise en place et l'application de législation et le soutien technique et financier aux diverses structures engagées.

La nécessité d'une coopération internationale pour l'adaptation au changement climatique.

Le contexte de changement climatique rend concret la **réciprocité** de nombreux partenariats. Les solutions développées au Sud viennent alimenter l'adaptation au Nord. La coopération, quelles que soient les échelles, est avant tout basée sur des **échanges entre humains.** Elle permet de mieux comprendre les réalités de chacun et de **s'inspirer les uns les autres dans un contexte de changement permanent**.

L'adaptation à l'ensemble de ses modifications, climatiques, politiques, sociétales et technologiques est essentielle. Pour y arriver la mobilisation de tous est requise et il sera incontournable de prendre en compte des besoins spécifiques de toutes les catégories sociales.

REMERCIEMENTS

Gescod et le pS-Eau remercient leurs partenaires qui ont permis la réalisation de ce séminaire : le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, l'Agence française de développement, la Conférence Inter Régionale des Réseaux Régionaux Multi Acteurs, la région Grand Est, l'agence de l'eau Rhin-Meuse, la ville et l'Eurométropole de Metz, l'université de Lorraine, la maison des étudiants de Metz et l'IUT Charlemagne de Nancy.

Gescod et le pS-Eau remercient particulièrement l'agence de l'eau Rhin-Meuse pour son soutien de longue date au travers de la mise en place d'une animation régionale pour l'accès à l'eau et l'assainissement. Merci notamment à David Bourmaud pour son investissement à nos côtés pour permettre de mobiliser et soutenir l'ensemble des structures engagées à l'international.

Nous remercions également chaleureusement l'ensemble des intervenant·e·s et animateur·rice·s des tables rondes et des ateliers pour leurs contributions et partages d'expériences qui ont permis d'alimenter les réflexions communes. Nous adressons des remerciements particuliers à Madame Fatimetou Abdel Malick et son équipe pour avoir permis son témoignage depuis la Mauritanie, à Madame Fatimata Barro Sanogo et Monsieur Moulaye Lakbir Lakbiri pour leur participation respective en visioconférence depuis le Burkina Faso et le Maroc.

Merci à l'ensemble des participant·e·s en salle et à distance d'avoir contribué à ces échanges. Les discussions ont été riches et nous espérons qu'elles contribueront à alimenter vos réflexions et vos projets de développement mais également vos actions au quotidien pour limiter nos impacts sur les ressources en eau.

Merci aux étudiants et enseignants de la licence communication de l'IUT Charlemagne pour leur investissement sur la communication en amont de l'évènement et leur appui logistique lors de ces deux jours. Nous espérons que cette expérience en plus de ses aspects organisationnels et communication, vous aura donné quelques clés pour être, vous aussi, acteurs et actrices pour un monde plus juste et durable.

Enfin, merci aux salarié·e·s et bénévoles de Gescod et du pS-Eau qui se sont mobilisés sur plusieurs mois pour préparer ce séminaire, l'animer et restituer les échanges au travers de ce document. Un merci particulier à Eric Monnay et Christian Szacowny, administrateurs à Gescod, qui n'ont pas compté le temps passé pour la pleine réussite de ces deux jours.

Ce séminaire a été organisé avec le soutien de :

PROGRAMME

MARDI 31 JANVIER
Format hybride (présentiel et visio-conférence)
Salon de Guise - Hôtel de Ville 1, place d'Armes 57000 Metz

09h30 Accueil des participants

10H00 Séance d'ouverture

- **Jean-Pierre FORTUNE**, Président de Gescod
- **Jean-Marie TETART**, Président du pS-Eau
- **Lionel GOUJON**, Responsable de la division Eau et assainissement pour l'Agence française de développement
- **Frédéric PFLIEGERSDOERFFER**, Conseiller Régional Grand Est
- **David BOURMAUD**, Chargé d'intervention spécialisé Relations internationales à l'Agence de l'eau Rhin-Meuse
- **Rachel BURGY**, adjointe au Maire de Metz et conseillère à la Ville et l'Eurométropole de Metz

Questions-réponses

11H00 Grand témoin

- **Fatimetou ABDEL MALICK**, Présidente du conseil régional de Nouakchott (Mauritanie), Présidente de Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique (CGLU Afrique), membre du Bureau de l'Association internationale des Maires francophones (AIMF), ancienne présidente du Réseau des femmes élues locales d'Afrique (REFELA) de 2012 à 2015.

Questions-réponses

11h40 Pause

11h50 Table ronde : Être élu·e et engagé·e pour l'accès à l'eau et l'assainissement pour tous

Animation : **Christophe LE JALLE**, directeur du pS-Eau

Témoignages :

- **Pascal HUBER**, Conseiller délégué à la coopération décentralisée, élu à l'Eurométropole de Metz
- **Julien FREYBURGER**, Maire de Maizières-lès-Metz, Président de la Communauté de commune RIves de Moselle, Vice-Président du Département de la Moselle, Vice-Président du Syndicat des Eaux de la Région Messine
- **Jean-Pierre FORTUNE**, Président de Gescod, Maire de Tinqueux et Vice-Président de la Communauté urbaine du Grand Reims
- **Gérard SCHANN**, Conseiller Régional de la région Grand Est, Conseiller à l'Eurométropole de Strasbourg (membre de la commission Eau), conseiller municipal à Bischeim, membre de la commission permanente du Syndicat des Eaux et d'Assainissement (SDEA)

Questions-réponses

12h30 Pause déjeuner

14h00 Table ronde : "Leviers de la coopération internationale pour l'accès à l'eau et l'assainissement face à une problématique commune de changement climatique"

Animation : **Denis CHEISSOUX**, Journaliste à Radio France

Introduction : **Christophe LE JALLE**, directeur du pS-Eau

Témoignages :

- **Jean-Luc REDAUD**, Président du groupe de travail "Eau-Climat" au Partenariat Français pour l'Eau
- **David BOURMAUD**, chargé d'intervention spécialisé Relations Internationales à l'Agence de l'eau Rhin-Meuse
- **Fatimata BARRO SANOGO**, Anciennement Directrice Partenariat Coopération à l'Agence de l'eau du Mouhoun (Burkina Faso)
- **Lajlah LUTHER**, Chargée de mission Eau Souterraine à la direction de l'Eau, la Biodiversité et la Climat à la Région Grand Est
- **Raffella VIMONT-VICARY**, Cheffe de projet Coopération décentralisée à la Communauté d'Agglomération Hérault-Méditerrannée
- **Moulaye LAKBIR LAKBIRI**, responsable du service urbanisme et environnemetn de la province de Tata (Maroc)
- **Alexandre FOLMER**, Chef de projets et responsable international à Hydréos

Questions-réponses

16h00 Conclusion de la première journée

- **Christophe LE JALLE**, directeur du pS-Eau
- **Christian SZACOWNY**, administrateur à Gescod

MERCREDI 1er FEVRIER
Format présentiel
Hôtel de Région- 1, place Gabriel Hocquart, 57000 Metz

09h00 Accueil des participants

09h30 Ateliers - Salles Mesmer, Verlaine, Barrès et salle des délibérations

- Actions et défis de la jeunesse face au changement climatique
- Mieux lutter contre les inégalités induites par le changement climatique pour l'accès à l'eau et l'assainissement
- Dialoguer autour du partage de la ressource et l'adaptation au changement climatique

11h30 Synthèse des ateliers - Salle des délibérations

Carrefour des acteurs - Salle des délibérations et bar des assemblées

12h15 Buffet autour de l'**exposition photographique "Engagé·e·s pour l'accès à l'eau et l'assainissement"** mettant en valeur les projets portés par les structures de solidarité internationale du Grand Est

14h00 Témoignages des structures lauréates du concours photographique

15h00 Témoignages "Jeunes et solidaires" : mise en lumière de l'implication des jeunes

- **Alexandre LEDOYEN**, Président fondateur de l'association la Jeunesse pour l'Eau, membre du comité de bassin Artois-Picardie
- **Emilie DUHOUX**, Membre du Parlement mondial des jeunes pour l'eau
- Membres du chantier jeunes organisée par l'**association Wakamoun**
- Associations étudiantes : **Burkin'Action** (Ecole des Mines de Nancy) et **TR-Monde** (ENGESS)
- **Hervé TRITSCHBERGER**, Chargé de projet mobilité internationale à Gescod

16h00 Animation **Quiz "ça coule de source" sur l'accès à l'eau dans le monde**, spécial étudiants

16h45 Clôture du séminaire

Marie ZERBO, chargée d'études eau et assainissement, pS-Eau
Eric MONNAY, administrateur à Gescod

19h00 Ciné-débat autour du film "Marcher sur l'eau" Maison de l'étudiant Ile du Saulcy 57000 Metz

Intervenant·e·s :

- **Eric ROGER** de l'association Mil'Ecole intervenant pour l'accès à l'eau potable et l'assainissement au Burkina Faso
- **Marie ZERBO**, chargée d'études Eau et Assainissement au pS-Eau

Crédit photo : pS-Eau

Textes et mise en page
Marie Zerbo

Avec la contribution de :
Mélodie Boissel, Charlie Gervais, Leïla Lambert, Gaëlle Le Barbu, Christophe Le Jallé, Jennifer Milon, Liana Rajaonary.

Grand Est Solidarités et Coopérations pour le Développement (GESCOD) est le Réseau Régional Multi Acteurs du Grand Est reconnu par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Il a pour vocation de fédérer et de renforcer les capacités d'agir à l'international des acteurs publics et privés du Grand Est. Il accompagne les associations de solidarité et de coopération internationales du Grand Est par la formation, l'appui-conseil, la capitalisation et la mise en réseau pour renforcer leurs compétences. Par ailleurs, grâce à une équipe dédiée de plus de 50 collaborateurs, implantés dans 9 pays, il appuie de nombreuses collectivités de la région Grand Est engagées dans des actions de coopérations internationales. Enfin, Gescod a une mission de promotion de la mobilité internationale. Il est reconnu comme organisme d'envoi et d'accueil de volontaire de solidarité internationale.

Gescod
17, rue de Boston
67 000 Strasbourg
contact@gescod.org
www.gescod.org

Le programme Solidarité-Eau (pS-Eau) est un réseau multi-acteurs français qui s'engage pour garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et la gestion durable des ressources en eau (cibles de l'ODD 6) dans les pays en développement. Privilégiant le soutien aux acteurs locaux, il permet les échanges et organise la concertation entre les acteurs de la coopération décentralisée et non gouvernementale depuis près de 40 ans. Présent en France et à l'étranger (points focaux dans les pays de concentration de l'aide française), il produit de la connaissance, accompagne les initiatives locales et promeut la solidarité pour l'eau et l'assainissement. Ses activités, animées par une équipe aux compétences multiples, visent à augmenter le nombre et la qualité des actions de coopération décentralisée et non gouvernementale pour l'eau et l'assainissement.

pS-Eau
22 rue des Rasselins
75 020 Paris
pseau@pseau.org
www.pseau.org

L'animation régionale pour l'accès à l'eau et l'assainissement dans les pays en développement est portée par le pS-Eau et Gescod avec le soutien de l'agence de l'eau Rhin-Meuse et l'Agence française de développement.

Edité en décembre 2023 par Gescod et pS-Eau en 100 exemplaires.
La reproduction de tout ou partie de cet ouvrage est autorisée à la condition de mentionner la source.

Imprimé par Thierry Opplert
CONSEIL EN FABRICATION & PRINT MANAGEMENT

La consommation d'eau, qui augmente d'environ 1% par an, a été multipliée par six depuis un siècle. Le changement climatique, l'augmentation des températures moyennes et l'augmentation des événements extrêmes qu'il provoque, aggrave la situation des pays en situation de stress hydrique et génère des problématiques d'accès et de continuité des services d'eau et d'assainissement sur l'ensemble de la planète. Les populations les plus vulnérables sont les premières impactées, accroissant les inégalités et entraînant des conséquences sanitaires, sociales et économiques majeures.

L'implication de tou·te·s est une nécessité pour répondre à ces multiples nouveaux défis. Cette capitalisation revient sur les différents engagements individuels et collectifs en coopération internationale pour permettre l'accès universel à l'eau potable et l'assainissement et renvoie vers des ressources pour mieux comprendre le contexte et les enjeux et permettre de s'engager.

(Ré)écouter les temps échanges du séminaire :

GRAND EST GESCOD Solidarités & coopérations pour le développement

pS-Eau programme Solidarité-Eau